

LE LIEN

BULLETIN D'INFORMATION DE L'ÉGLISE RÉFORMÉE DE BOURGES-VIERZON

7 rue de La Chaume, 18000 BOURGES - ☎ 02 48 24 16 49

www.erf-bourges-vierzon.org

Automne

À BOURGES

Samedi 14 novembre

Colloque Calvin

Au Conseil Général, à partir de 10h30.



Dimanche 15 novembre

Journée Catéchétique

Culte au temple de Bourges à 10h30

Repas à 12h, catéchèse à 14h.



Vendredi 27 novembre

Concert de piano

Au temple de Bourges à 20h30.

Les couleurs ocre de la terre,
feuilles mortes, champignons,
notre regard risque de s'attacher bas,
bien près de la terre -
Mais il suffit d'une saveur dans notre nez
pour que nos yeux se lèvent.

Un ciel tout en grisaille qui ne connaît pas l'horizon
Mais il suffit d'un rayon de lumière
pour que le brun des feuilles brille de rouge et d'or.
Un ciel menaçant de noir -
Mais il suffit d'un coup de vent pour qu'il s'ouvre.

Le coup de vent, la lumière, la saveur ...
comme chrétiens nous osons croire
qu'ils puissent s'implanter en nous,
qu'ils puissent nous habiter.

Sans nous réfugier dans des contrées
plus clémentes de la terre,
sans fermer nos yeux sur le spectacle du monde.

J'appellerai cela une tenace obstination.
Le coup de vent, la lumière, la saveur ...
Sans violence et sans éclat,
ils nous font lever le regard,
apercevoir une fente dans la grisaille
et nous laisser ébouriffer par un vent
qui vient d'ailleurs.

Calvin nous a appris à nous tenir
dans une admiration qui dit la merveille du monde.
Pas dans une attitude inerte,
mais dans une attente active.

À VIERZON

Samedi 28 novembre

Étude biblique sur le Cantique des
Cantiques, à 14h30 chez Roseline Martinez.
Contact : Michel Chappuis, 02 48 75 34 88.

À SAINT-AMAND

Mardi 1^{er} décembre

Veillée à 20h. Pour le lieu, contactez
Martine Vennink, 02 48 54 37 69.

Angelika Krause

Dîme : dingue don !

Dans la Bible, on trouve la pratique de la dîme. Cela consistait à offrir à Dieu le dixième de ses biens (récoltes, troupeaux), la meilleure part. En Israël, ces 10% contribuaient à entretenir la tribu de Lévi qui, privée de territoire, était préposée au culte de l'Éternel.

Cette pratique a perduré jusqu'à l'époque de Jésus, les pharisiens se faisant un point d'honneur de l'honorer jusque dans les herbes aromatiques de leur jardin.¹ Lorsque Jésus remarque que cette stricte observance sert souvent de paravent au non-respect sur le fond des Commandements, il ne discrédite cependant pas cette coutume en soi.

Après avoir été abandonnée par l'Église primitive, la dîme fut réadoptée par l'Église romaine, et cela jusqu'à la Révolution. Elle est aujourd'hui pratiquée de manière plus ou moins obligatoire par certaines obédiences évangéliques et par la plupart des sectes.

Dans le *Dictionnaire encyclopédique de la Bible* Westphal, on peut lire : « *Dans les Églises de la Réforme, [la dîme] n'a jamais été une règle et se pratique en général comme une offrande volontaire et reconnaissante.* » Cela est heureux, et nous permet d'éviter l'attitude hautaine du pharisien qui, à côté du publicain repentant qu'il méprise, se vante de donner dix pour cent de tous ses revenus.²

Cependant, pour le Réformé, la question se pose autrement : quelle est la mesure de sa reconnaissance envers Dieu, étant entendu que l'église en elle-même n'est pas la destinataire finale de l'offrande ?

C'est à chacun de faire sa propre évaluation devant Dieu.

Philippe Malidor

¹ Cf. Matt. 23.23. ² Luc 18.11-12.

Tous des saints ?

« **Chez nous, il n'y a pas de saints !** » Affirmation souvent entendue dans nos églises protestantes. Cette affirmation a toujours du mal à se justifier quand on commence à bien y réfléchir. Il est vrai : notre façon de comprendre la sainteté est différente de celle que nous rencontrons dans la piété populaire qui nous entoure.

Effectivement, nous ne mettons pas notre espoir en Sainte Rita quand il s'agit de causes perdues ; nous comptons plus sur notre capacité de retrouver les objets perdus avec un peu de perspicacité (ou en faisant un peu de ménage) que sur l'invocation à Saint Antoine.

Mais au juste : que disons-nous, quand nous confessons la communion des saints ? Cette vieille formule nous confronte à une des affirmations du protestantisme : « Par la grâce seule. » Car c'est Dieu qui a pris soin de nous rendre justes. Dans ce sens, c'est justement **le lien gratuit avec Dieu qui nous rend saints**. Nous lui appartenons.

Dans le baptême, nous le disons haut et fort. Mais c'est une réalité qui se vit, tout bas, tous les jours. ... et de ce fait, nous n'avons pas besoin d'un saint particulier pour parler à Dieu. Nous pouvons le faire comme des grands. À travers notre ligne directe, pourrait-on dire. Aucun code d'accès n'est nécessaire.

Tous appelés à entrer dans ce lien vivant avec Dieu, **nous sommes des saints** par l'appel. Aucune action prestigieuse n'est nécessaire. Nous n'avons pas besoin de faire des miracles, mais d'entre dans le miracle de Dieu.

Mais **pas chacun pour soi, tout seul**, presque comme si nous étions en concurrence les uns avec les autres. Non, la formule de la « **communion des saints** » nous le rappelle : nous lui appartenons ensemble. À nous de voir dans les autres des saints, autant que nous pouvons vivre en saints.

Et les grands personnages que l'Église Catholique Romaine a canonisés, Saint François et Sainte Elisabeth, Saint Martin et Sainte Thérèse ? **Saints ils sont, il me semble, au même titre que vous et moi**. Ils font partie de la communion des saints. Nous n'allons quand même pas les exclure !?

Quand nous regardons notre façon de vivre, le mot de sainteté nous choque parfois. Avec un regard perspicace sur nos pratiques, nous **nous faisons des reproches**, mutuellement. ... et les plus terribles remords seront probablement ceux que nous nous adressons à nous mêmes. Mais soyez-en rassurés : nous pouvons toujours nous tourner vers Dieu, dans une vérité qui guérit nos plaies.


Angelika Krause

Citoyenneté et milieu carcéral

La Fédération Protestante de France a fait appel à Angélika Krause pour donner un peu de son temps pour l'aumônerie de la Maison d'Arrêt de Bourges. Même si elle ne fait pas encore de visites, Angélika a rejoint le comité local de concertation « prisons » qui organise prochainement une soirée débat à laquelle nous sommes tous conviés.

16èmes Journées Nationales Prisons

LA CITOYENNETÉ ne s'arrête pas aux portes des prisons !



Groupe National de Concertation Prisons

ANVP - Aumôneries Catholique et Protestante - Auxilia
Secours Catholique - RCF - MAFAP

invitent à une
SOIRÉE DÉBAT

MERCREDI 25 NOVEMBRE
à 18h45

FACULTÉ DES SCIENCES
Rue Gaston Berger - BOURGES

18h45 PROJECTION DU FILM
« LES RÉSIDENTES », présenté
par sa réalisatrice, H. Trigueros

20h15 DÉBAT
avec la participation de
professionnels du monde
judiciaire, médical et social

21h30 ÉCHANGE CONVIVAL

Testez vos connaissances sur la citoyenneté en prison et gagner un livre

Généralités

1. Combien de personnes sont incarcérées en France ?
 20 000 60 000 80 000 150 000 500 000
2. Pour combien de places disponibles ?
 30 000 60 000 80 000 150 000 400 000
3. Combien de personnes sortent de prison chaque année ?
 200 000 100 000 80 000 50 000 10 000
4. Quelle est la taille moyenne d'une cellule individuelle ?
 6m² 9m² 12m² 15m² 18m²
5. La promenade est-elle reconnue comme un droit pour tous les détenus ? Oui Non

Droits de vote, d'association et d'expression

6. Une personne incarcérée peut-elle voter ?
 Oui Non
7. Les personnes incarcérées peuvent-elles s'exprimer pleinement ? Oui Non
8. Les personnes incarcérées ont-elles le droit
De former des associations ? Oui Non
De se réunir ? Oui Non
De prestations sociales et santé Oui Non
9. Dans les prisons françaises, le droit aux prestations sociales est-il reconnu aux personnes détenues ?
 Oui Non

Travail

10. Le droit du travail existe-t-il en prison ? Oui Non

Éducation, formation professionnelle, culture

11. En prison, a-t-on la possibilité de :
Suivre une formation professionnelle ? Oui Non
Suivre les enseignements de l'Éducation Nationale ?
 Oui Non
Passer des examens ? Oui Non
12. Par quels moyens, les détenus peuvent-ils avoir accès à la culture ?

Droits familiaux

13. Un parent incarcéré peut-il exercer son droit parental ? Oui Non Si oui comment ?
14. Une personne incarcérée peut-elle se marier en prison ? Oui Non Se pacser ? Oui Non
15. Une mère incarcérée peut-elle garder son enfant auprès d'elle après son accouchement ? Oui Non
16. Une personne incarcérée peut-elle assister à l'enterrement de ses proches ? Oui Non

Citoyen après la prison

17. Avoir un casier judiciaire est-il un obstacle à la réinsertion Oui Non Pourquoi ?

Envoyez-nous vos réponses avant le 15 novembre par courrier ou courriel en n'oubliant pas d'indiquer vos coordonnées. Les personnes ayant donné au moins cinq bonnes réponses recevront un livre. Un tirage au sort sera effectué si nécessaire.

Cultes de consolation, d'action de grâce ou d'annonce de la résurrection

Les nouvelles familiales nous le rappellent. Dans le protestantisme, nous avons une façon particulière d'accompagner les familles en deuil. Notre pratique met en avant l'accompagnement des vivants. Culte de consolation, culte d'action de grâce, culte de l'annonce de la résurrection ... trois expressions à travers lesquelles nos ancêtres ont donné une forme à leurs convictions



Consoler face à la mort ... oui, nous le devons. Quelqu'un qui a perdu un être cher est souvent déboussolé. C'est un vide informe qui se creuse en nous. ... Nous tenir les uns près des autres, oser croire qu'une parole nous est adressée, poser des mots en tâtonnant face à l'inexprimable ... la consolation, ce ne sont pas des mots faciles, rapidement dits. Non, la mort *est* une déchirure. Mais nous pouvons continuer à clamer haut et fort notre dignité d'humaine face à la mort. C'est là, la consolation première ... Ce n'est pas seulement une parole à dire, mais la possibilité d'une attitude collective. Nous tenir ensemble face à Dieu dans toute notre fragilité. ***Culte de consolation, ceci exprime avant tout notre réalité communautaire.***

... et « ***Culte d'action de grâce*** » ? C'est une appellation qui me parle beaucoup. Ceux qui sont rassemblés autour d'une personne décédée peuvent dire, à haute voix ou dans leur cœur, ce qu'ils ont reçu de sa part, de son vivant. Quand la personne était extraordinaire, cela semble facile. Mais souvent, cela nous confronte au fait que nous n'avons pas assez dit Merci de son vivant. ... et quand la vie était difficile avec le défunt, c'est d'autant plus important. Oser dire le soulagement que la mort soit intervenue est possible dans cette démarche ; et parfois salutaire. Soulagement des vivants. Mais la réflexion ensuite en vaut la peine : y a-t-il des choses que nous avons partagées et reçues ? Se rappeler de ce qui a fait le lien initial d'une relation, s'en approcher avec des mots parfois maladroits ... Quand nous disons : Action de grâce, nous mettons en relief les vivants. Nous, êtres parlants... et nous exprimons que nous ne vivons pas uniquement d'un dû ou d'un destin. Dire Merci nous permet de relire notre histoire comme un don, ... même si elle n'est pas toujours un cadeau – facile.

Culte de consolation, culte d'action de grâce – la troisième appellation est « ***Annonce de la résurrection*** ». Il ne faut pas se leurrer. Il ne s'agit pas d'effacer la douleur de la mort par de belles paroles autour de la résurrection, comme si la mort n'existait pas. Non, la résurrection vient d'un ailleurs. Elle vient à notre rencontre. Mort, disons-nous, ET ressuscité. Quand nous vivons de cette manière de la force de la résurrection, cela nous oblige à une grande discipline spirituelle. Il ne suffit pas de citer les versets. Les versets, c'est l'expérience d'un autre. Les citer, certes ! Mais en vivant une écoute attentive. En quoi cette parole me touche-t-elle ? En quoi elle me concerne ? Est-ce que je crois vraiment que la vie puisse avoir le dernier mot dans notre monde marqué par la mort ? Annoncer la résurrection, c'est d'abord une écoute active de ce qui nous fait vivre. Heureusement qu'il y a toujours quelqu'un pour nous l'annoncer. L'une ou l'autre sont appelés à nous le dire : Oui, nous sommes invités à la vie. Dès maintenant, et pour toujours.

Angélika Krause

Nouvelles familiales

- ✓ Un petit noyau de notre communauté a été très ému d'accompagner la famille d'Elisabeth Beaton à l'occasion du culte d'action de grâce qui s'est déroulé le 5 octobre. Même si nous ne connaissions pas cette dame, venue s'installer dans le sud du département, et qui est décédée en octobre, le travail d'accueil et d'accompagnement de la famille a été très enrichissant.
- ✓ Un culte d'action de grâce a été célébré à La Chaume le jeudi 29 octobre à l'intention de Mme Marcelle Veillet d'Asnières, décédée dans sa 98^e année.
- ✓ Mme Agnès Goualin nous fait part du décès de son frère, il a été enterré samedi 31 octobre.
- ✓ Madame Andrée Pérochon est décédée à la Maison de retraite de Bellevue, un culte d'actions de grâce a été célébrée le jeudi 5 novembre au temple de Bourges.

Journée catéchétique du 18 octobre



Une pomme géante a été l'occasion de prêcher sur la Merveille de Dieu. Calvin nous invite à l'admiration des dons de Dieu et à leur partage.

Dans l'après-midi, nous avons vécu des moments forts, tous ensemble dans un premier temps, et en groupes d'âges par la suite.

Avec les enfants, nous cherchons actuellement à comprendre le lien entre la vie de Jésus et notre vie de tous les jours.

On pourra se poser les questions suivantes : Noël, c'est l'anniversaire de Jésus. ... et nous : Quand sommes-nous nés ?

Pour mieux comprendre le lien entre l'année civile et l'année que nous vivons dans l'église, nous sommes en train de marquer nos anniversaires au jardin de la Chaume. Une première plantation a vu le jour. Qui a planté des bulbes et qui a planté des plantes aromatiques ? Eh bien, tous ceux nés en automne.

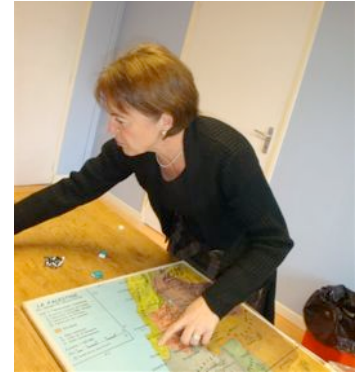
Chacun, petit ou grand, a choisi un emplacement en fonction du jour de sa naissance. Le mois de décembre a vu la bousculade. Les plantes sont serrées les unes contre les autres. Octobre s'annonçait calme.

Entre-temps, on nous a offert des bruyères pour combler le vide.

Vous n'étiez pas présents ? Tenez vous prêts. En novembre, nous préparerons un emplacement pour matérialiser le chemin qui mène vers Noël, un chemin de l'avent. En décembre, si le temps le permet, nous planterons la suite pour le printemps : janvier, février et mars seront au rendez-vous.


Chez les adultes, ce n'était pas triste. Un sujet brûlant a beaucoup fait discuter ... et la discussion n'est pas finie "Le diable, existe-t-il ?"

Le débat fut vif. À quand la suite ? En novembre, le projet s'annonce plus calme (mais qui sait ?!). L'étude de quelques grands personnages du protestantisme sera au programme.




Véronique Malidor explique la vie de Jésus à son groupe, carte à l'appui.

Angélika Krause



ASSOCIATION
-ACCOLADE-
7 rue de la Chaume
18000 BOURGES
02 48 24 16 49



*L'association Accolade est heureuse de vous inviter
au Colloque Jean Calvin, organisé par l'Université d'Orléans*

« À la source de la pensée de Jean Calvin »

Samedi 14 novembre

Salle de réunion du Conseil général, place Marcel Plaisant

10h30 Conférence Stéphan Geonet « Le foyer culturel berruyer à la Renaissance »


11h30 Cocktail dans la salle du Duc Jean du Conseil général

14h00 Visite itinérante « Sur les pas de Calvin à Bourges »

15h45 Conférences Jean-Louis Thireau « L'enseignement du droit à Bourges »
Edmond Longuet « Le protestantisme berruyer avant et après Calvin »


Renseignements et Inscription : marieke.pinson@univ-orleans.fr / 02 38 49 24 69

Jean CALVIN 1509 - 1564



calvin09

EGLISE RÉFORMÉE DE BOURGES



BOURGES

Étudier à Poitiers

L'Église Réformée de Poitiers organise un verre d'accueil pour les étudiants le

JEUDI 12 NOVEMBRE 2009 à 18h

Au temple, 5 rue des Écossais, à Poitiers.

Si vous connaissez des étudiants inscrits sur Poitiers cette année, merci beaucoup de me les signaler et/ou de leur transmettre cette information.

Mino Randria, 5 rue des Écossais, 86000 Poitiers

Œcuménisme

La rencontre du 22 octobre a consolidé la volonté de poursuivre les actions en place depuis quelques années :

- **La Prière de l'Avent en décembre**, le 16 décembre à 19h à St Bonnet.
- **La célébration durant la semaine de l'Unité** le 21 janvier à 20h au temple.
- **La Journée mondiale de prière**, le vendredi 5 mars dont la liturgie, cette année, a été préparée par les chrétiennes camerounaises.
- **Une soirée de réflexion** autour d'un thème du Groupe des Dombes, au printemps.



Un DVD sur Bourges à découvrir en avant-première

Jean-Bernard Milliard est membre de notre paroisse. Il possède une magnifique collection de cartes postales de Bourges, du siècle dernier et a réalisé un documentaire à partir de ces cartes postales qu'il nous invite à découvrir le 17 novembre à 18h30 au CGR de Bourges.

Entrée : 3 €

Réservation obligatoire avant le 10 novembre : 06 08 24 44 17

Les repas tournants

Des repas conviviaux depuis dix ans dans notre paroisse



Pour ceux qui sont nouveaux, ou pour ceux qui n'ont pas très bien compris le principe des repas tournants, voici un petit rappel de leur fonctionnement.



Un hôte reçoit deux binômes une seule fois dans l'année, puis sera invité deux fois par deux autres binômes. Nous parlons ici de binômes, mais une personne seule peut tout à fait soit se mettre avec une ou deux autres personnes, soit s'inscrire seule. La fréquence des invitations est d'une fois par trimestre (exclus les mois de juillet-août-septembre), les binômes réunis sont à chaque fois différents. Cela fait donc trois repas répartis sur neuf mois.

Chacun apporte sa contribution au repas en sachant que c'est l'hôte qui pourvoit au plat principal. Pour des raisons de surnombre, les enfants ne sont en général pas invités sauf avec l'accord de l'hôte, car il

ne faudrait pas que cela soit un frein à la participation des jeunes parents.

Nous nous souvenons tous de repas fort sympathiques où nous mangions dans les assiettes en carton, parfois sur nos genoux. Restons simples, ces moments d'échange ne doivent pas occasionner de préparatifs lourds. Tout commence à la cuisine où chacun apporte la partie du repas qui lui incombe.

Ces repas se veulent conviviaux, ils s'adressent à tous les membres de la paroisse, jeunes ou moins jeunes ; c'est justement pour mieux se connaître entre générations que nous avons instauré ce système.



Elisabeth RENAUD

Renseignements : 02 48 20 60 49.

La Diaconie, Chacun de nous en fait sans le savoir

Monter sur la cathédrale, tout en haut, quand on est paraplégique ... cela doit rester un rêve, ou une fantaisie pour les gens dépourvus de sens des réalités. Mais parfois il y a des personnes qui osent imaginer comment dépasser nos pesanteurs.

Dans le cadre de nos questionnements sur les questions diaconales, on peut se le demander : ceux qui boitent doivent-ils toujours courir après ceux qui sont rapides ? Ou peut-on avancer à la même vitesse, vers les mêmes buts ? Ensemble ?

Rencontre avec Jean-Bernard Milliard, Vice-président de l'association Argos



Il y a trois ans, j'ai participé à un colloque à Nantes. Le thème était plutôt grave : « **L'insertion des personnes en situation de handicap** » avec quelques titres et sous-titres. En attendant dans un abri bus, j'ai vu une affiche « Les déglingués » avec des personnages, eh oui, bien déglingués : une exposition autour du handicap. Pile dans notre thème. Dommage, j'étais sur le départ et n'ai pas pu y aller ... mais j'ai bien ri !

Qui donc arrive à mettre de la distance et réussit à faire rire quand la situation est sérieuse !

Et quel n'a pas été mon plaisir et mon étonnement de rencontrer un membre de cette association dont l'exposition circule à travers la France. Où ? Mais ici à Bourges, dans notre quotidien. Et c'est ainsi que je suis allée interviewer **Jean-Bernard Milliard**, à l'initiative, avec quelques comparses, d'**Argos** et de la merveilleuse action de cette association.

Jean-Bernard a souligné les thèmes phares de leur association «Argos», argos comme une balise dans un océan d'embûches. En effet, c'est l'accessibilité des bâtiments de Bourges qui a été à l'origine de la constitution de l'association. Il s'agissait de partager la recherche de leur présidente, Chantal Jacquet : trouver une rampe ? un ascenseur ? ... et comment monter au sommet de la cathédrale ?

À partir de dessins humoristiques, confiés par de grands dessinateurs, ils ont pu monter deux expositions qui circulent à travers la France. Exposées dans des grandes entreprises, ces expositions évoquent des situations dans lesquelles une personne peut se trouver,

sourde ou aveugle, en fauteuil ou avec un handicap invisible ... et ces dessins influent sur le regard de la société, c'est-à-dire sur notre regard.

Les étapes que l'on parcourt avant, au moment où le handicap se concrétise et après ... sont au centre d'une des expositions. Sensibiliser est un de leurs buts. Pour cela, ils ont opté pour l'embauche d'un animateur qui va dans les écoles etc. ...

Un évènement phare de leur activité est le Festival des déglingués ici à Bourges qui se déroulera du 26 novembre au 3 décembre*. Dans ce cadre, nous accueillerons le pianiste Gilles de La Buharaye (voir annonce ci-dessous).

Angelika Krause

*Programme du Festival : au temple de Bourges et sur www.argos.asso.fr



Harmoniques et résonances Concert piano dans le noir avec diffusion d'arômes

le vendredi 27 novembre à 20h30, au temple de Bourges.

Tarif : de 5 à 10 €.

À 9 ans, **Gilles de La Buharaye** perd la vue et commence à étudier le piano classique. En 1978, il fonde son premier trio de jazz Phileas Fogg. En 1983, il étudie l'harmonie jazz et l'improvisation à Paris, tout en se produisant dans des clubs de jazz avec diverses formations aux influences métissées, celtes, jazz, et orientales.

Ce sera également l'occasion d'accéder au temple par une rampe. Cela change tout ! Vous auriez préféré gravir des marches ? Mais nous ne sommes pas à Cannes ! Une rampe à l'entrée du temple permettra à tous de rentrer, des poussettes et des personnes avec un pied dans le plâtre et pourquoi pas, de temps en temps, avec un fauteuil roulant ?

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

Vendredi 6 novembre	<ul style="list-style-type: none"> • Conférence de Pascal David : « S.Weil, une vie entre le malheur des hommes et le désir de Dieu » à la Maison diocésaine à 20h30.
Dimanche 8 novembre	<ul style="list-style-type: none"> • Culte à Bourges : au temple à 10h30.
Mercredi 11 novembre	<ul style="list-style-type: none"> • « Prière et Partage » : chez Elisabeth Dussert à 15h.
Jeudi 12 novembre	<ul style="list-style-type: none"> • Conseil presbytéral : à la Chaume à 20h15.
Samedi 14 novembre	<ul style="list-style-type: none"> • Colloque Calvin : au Conseil général à partir de 10h30.
Dimanche 15 novembre	<ul style="list-style-type: none"> • Culte à Bourges : au temple à 10h30. • Journée catéchétique mensuelle.
Mercredi 18 novembre	<ul style="list-style-type: none"> • Équipe « Le Lien » : chez Evelyne Nicollin, à 9h30. • « Prière et Partage » : à la Chaume à 20h30.
Jeudi 19 novembre	<ul style="list-style-type: none"> • Enregistrement de prières : dans les locaux de RCF à 15h. • Cours sur les prophètes d'Israël : au collège Littré à 18h.
Dimanche 22 novembre	<ul style="list-style-type: none"> • Culte à Bourges : au temple à 10h30.
Lundi 23 novembre	<ul style="list-style-type: none"> • Réunion œcuménique : à la Grange aux Dîmes à 19h (Préparation de la veillée du 16 décembre à 19h – notez déjà la date !).
Mercredi 25 novembre	<ul style="list-style-type: none"> • « Prière et Partage » : chez Elisabeth Dussert à 15h. • Soirée « La citoyenneté ne s'arrête pas aux portes des prisons » Faculté des Sciences à 18h45. Film « Les Résidentes – 20h30 Débat.
Jeudi 26 novembre	<ul style="list-style-type: none"> • Réunion JMP : à la Chaume à 9h30.
Vendredi 27 novembre	<ul style="list-style-type: none"> • Concert piano : au temple de Bourges, à 20h30.
Samedi 28 novembre	<ul style="list-style-type: none"> • Étude biblique : chez Roseline Martinez, à 14h40.
Dimanche 29 novembre	<ul style="list-style-type: none"> • Culte à Bourges : au temple à 10h30.
Lundi 30 novembre	<ul style="list-style-type: none"> • Réunion œcuménique : à la Grange aux Dîmes à 19h (Préparation de la veillée du 16 décembre).
Mardi 1^{er} décembre	<ul style="list-style-type: none"> • Veillée à Saint-Amand : à 20h. Contact : Martine Vennink, 02 48 54 37 69.

RENSEIGNEMENTS PERMANENTS

Temples	<ul style="list-style-type: none"> ➔ 3 rue Vieille Saint-Ambroix, 18000 BOURGES ➔ 9 rue Edgar Quinet, 18100 VIERZON
Centre Protestant de "La Chaume" à Asnières les Bourges (commune de Bourges)	<ul style="list-style-type: none"> ➔ À l'exception des cultes célébrés au temple, l'essentiel des activités et des réunions de groupes ont lieu dans nos locaux de "La Chaume". ● L'entrée de ce Centre est située <u>Place du 14 Juillet</u>, à l'angle qui donne sur la rue de La Chaume. ☎ : 02 48 65 73 83
Pasteur	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Angélika KRAUSE : 7 rue de La Chaume 18000 BOURGES ☎ : 02 48 24 16 49 @ : erf-bourges.pasteur@orange.fr
Trésorière	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Jacqueline CHERON : 44, chemin des Gautiers, 18000 BOURGES ☎ : 02 48 24 04 62 @ : claudecheron@free.fr
C.C.P.	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Église Réformée de Bourges, 92936 H La Source.
Pour les baptêmes et les mariages	<p>Veillez contacter le pasteur suffisamment tôt, bien en amont de la date souhaitée.</p>